

L'aérosol **ACTO MITES**, insecticide **spécial Textile**, permet la destruction des **mites** et des **larves** et la **protection des vêtements, lainages, couvertures, rideaux, tapis et peaux** pendant **3 mois**.

Formule « Sèche » : Mites adultes et larves

COMPOSITION en % (m/m) :

(1R)-trans-phénothrine (CAS n° 26046-85-5) 0,1 %
Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) 0,2 %
Pipéronyl Butoxyde (CAS n°51-03-6) 1,0 %

MODE D'EMPLOI :

ACTO MITES aérosol est un aérosol sec \Rightarrow il ne mouille pas et ne tache pas, ne laisse pas d'auréole et ne transmet pas d'odeur aux vêtements.

Pulvériser en tenant l'aérosol verticalement par de brèves pressions, à environ 40 cm des articles à traiter. Pulvériser pendant 5 secondes par m². Agit en quelques minutes. Effectuer un traitement par saison

Effectuer un traitement au printemps et à l'automne.

Pour les tissus fragiles, faire un essai sur une partie peu visible avant utilisation.

- Vêtements, lainages, couvertures et peaux :
Brosser ou nettoyer les articles avant d'appliquer **ACTO MITES aérosol**.
Traiter avec soins les coutures, plis et revers.
- Rideaux, tentures, tapis et moquettes :
Appliquer **ACTO MITES aérosol** de façon uniforme sur les deux faces de sorte à bien imprégner la fibre.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

Contient hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane.

EUH208 Contient limonene. Peut produire une réaction allergique. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P261 Éviter de respirer les aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P310 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.



(réf. **MITE 4**)
Aérosol 300 ml
Carton de 12

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.